



ancenis-saint-gereon.fr

## **DÉCISION MUNICIPALE N°075-22**

### **Étude radio pour rebond radio « Hermitage » dans le cadre de la tranche optionnelle 1 de la vidéoprotection urbaine - INEO Infracom**

#### **LE MAIRE D'ANCENIS-SAINT-GÉREON**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,4°,

**VU** le Code de la Commande Publique,

**VU** la délibération n° 072-20 en date du 3 juillet 2020, portant procès-verbal d'élection du maire,

**VU** la délibération n° 075-20 en date du 3 juillet 2020 par laquelle le conseil municipal d'Ancenis Saint-Géréon a délégué à son maire, et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre des décisions prévues à l'article L2122-22 susvisé.

**VU** la proposition de devis du 24 mai 2022 de la société INEO Infracom, dans le cadre de la mise en place de la vidéoprotection urbaine, pour la réalisation d'une étude radio sur la faisabilité de déplacer le rebond radio « Hermitage » initialement positionné sur un pylône propriété d'Hivory,

**VU** les montants annoncés par Hivory pour la location de l'usage du pylône (redevance annuelle base 2021 : 6 500 € HT + indexation annuelle : +2%) et l'estimation des coûts de travaux pour la modification du pylône Hivory (estimatif : 24 462,21 € TTC),

**CONSIDERANT** la nécessité d'étudier une alternative à l'utilisation du pylône propriété d'Hivory dans un objectif de réduction des coûts pour la collectivité,

**CONSIDERANT** le projet d'aménagement d'un terrain synthétique au stade du Bois Jauni nécessitant la modification des mâts d'éclairage,

**CONSIDERANT** la nécessité à faire appel à un prestataire extérieur pour la réalisation de cette étude qui connaît parfaitement le système de vidéoprotection urbaine de la commune,

### **DÉCIDE**

**Article 1** : Il est décidé de signer le devis pour la réalisation d'une étude radio sur la faisabilité de déplacer le rebond radio « Hermitage », dans le cadre de la mise en place de la vidéoprotection urbaine, proposé par la société INEO Infracom, sise 5 avenue Ampère, 44240 La Chapelle sur Erdre, n°SIRET RCS Dijon B 409 867 942 - FR 22.

**Article 2** : La rémunération de INEO Infracom est de 2 066,34 € Hors Taxe (HT), soit un montant de 2 479,61 € TTC.

**Article 3** : Monsieur le Maire, Madame la Directrice Générale des Services et le Comptable public assignataire d'Ancenis-Saint-Géréon sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera transmise, au titre du contrôle de légalité, à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

**Article 5** : La présente décision sera inscrite au recueil des actes administratifs de la Commune et sera portée à la connaissance des conseillers municipaux lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Fait à Ancenis-Saint-Géréon,  
Le 08/08/2022  
Le Maire,  
**Rémy ORHON**



*Cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de la notification.*

## DEVIS QUANTITATIF - ETUDE DE PRIX

DEVIS N° : SP/22/02/26

Intitulé de l'affaire : Etude radio sur la faisabilité de déplacer le rebond radio "Hermitage"



client : Ville de D'Anenis-St-Géréon

Nom : Mme Durando

adresse Place du Maréchal Foch 44150 Ancenis-Saint-Géréon

N° Asp	N° Ligne	Désignation	Fournisseur	Observations	Référence	Unité	Qté	Prix U.H.T.	Total H.T.	Sous Totaux
	1	Etude radio sur la faisabilité de déplacer le rebond radio "Hermitage" initialement positionné sur un pylône propriété d'Hivory								
	2	Etude des visées radio sur site								
	3	Réalisation des visées radio à l'aide d'une nacelle 12m - 2 techniciens				Forfait	1	704,11 €	704,11 €	
	4	Visite sur le site du stade de rugby pour aiguiller les fourreaux énergie				Forfait	1	510,84 €	510,84 €	
	5	Dossier d'étude radio								
	6	Rédaction du dossier d'étude et suivi de projet				Forfait	1	851,39 €	851,39 €	

Validité de l'offre 1 mois

garantie 1 an

hors contrat de maintenance

Conditions de règlement

30/05/2022

2 479,61€

30 Jours

MONTANT TOTAL H.T.	2 066,34 €
T.V.A. 20,00%	413,27 €
MONTANT TOTAL T.T.C.	2 479,61 €

INEO Infracom - service multi activités

5 av Ampère 44240 La Chapelle sur Erdre

Téléphone : 02 40 93 50 00

Code Siret : RCS Dijon B 409 887 942 - FR 22

Code APE: 4222 Z

